**FSPME**

**1. Les critères d’éligibilité**

* Être une personne physique ou morale ivoirienne de droit privé exerçant une activité économique, quelle que soit la forme juridique, qui a réalisé au 31 Décembre N-1 un chiffre d’affaire inférieur ou égal à 1 milliard de FCFA ;
* Être à jour de ses obligations fiscales et sociales ;
* Créer des emplois durables.

**2. Les éléments à fournir**

* La preuve de son existence juridique et fiscale : extrait du registre de commerce, la déclaration fiscale d’existence, le numéro de compte contribuable ;
* Le Statut de PME délivré par le Ministère de la Promotion des PME ;
* La preuve d’un chiffre d’affaire inférieur ou égal à 1 milliard de FCFA : le dernier bilan de l’année N-1 certifié par un CGA ou un Expert-Comptable ;
* Une attestation de régularité fiscale des Impôts à la fin de mois la plus proche ;
* Une attestation de régularité sociale de la CNPS à la fin de mois la plus proche ;
* Une attestation de votre Structure d’Appui et d’Encadrement agréée par le Comité d’identification des Structures d’Appui et d’Encadrement - CISAE de la BCEAO, qui vous accompagne pour votre financement bancaire, afin de faciliter le refinancement des crédits PME des banques ;
* Un Business Plan montrant la création d’emploi et la rentabilité financière, établi par une Structure d’Appui et d’Encadrement agréée par le CISAE-BCEAO ;
* Une attestation de votre banque vous garantissant l’octroi du crédit sous réserve de la fourniture des garanties nécessaires ;
* La preuve d’un apport minimal de 20% du montant de la Garantie sollicitée par la banque ;
* le relevé de compte bancaire sur les 6 derniers mois ;

Un relevé d’identité bancaire.